



**Commune de Celles**  
**Opération de Développement Rural**

Commission locale de Développement rural de Celles  
Compte-rendu de la séance du 08 juillet 2019  
(19h00 à la Salle du Conseil Communal (Maison de l'Entité - Rue Parfait, 14 à 7760 Celles)

**Membres présents**

Axelle CHANTRY, Pierre LEJEUNE, Yves WILLAERT – *Membres du Collège communal*  
Carine BREDAS, Damien CUIGNET, Philippe DE KEUKELEIRE, Jean-Paul DELBECKE, Patrick DUPUIS, Véronique DURENNE, Annie FARVACQUE, David HOTTON - *Membres de la CLDR*  
Eric EVRARD, Stéphanie GUERIN - *Agents de développement FRW*

**Membres excusés**

Thierry EEMAN, Palick VAN HÖVELL, Willy VANSEYMORTIER, Olivier VANSEYMORTIER - *Membres de la CLDR*  
Joël GOBERT – *Candidat pour la CLDR*  
Philippe CONEM - *Service Environnement – Agent relais Développement rural*

**Comptes-rendus des séances des séances du 24/01/2019, du 25/04/2019 et du 23/05/2019 – Approbations**

Moyennant les remarques reprises ci-après, ces comptes-rendus sont approuvés.  
NDLR : les interventions ne relevant de l'approbation mais de suites données sont reprises dans le point relatif au rapport annuel (p.2).

**Compte-rendu du 24 janvier 2019**

**Logements Tremplins à Pottes > Subsidés**

Le point relatif à la subvention est trop peu détaillé, il est demandé de préciser les montants, l'origine des financements (Développement rural) et le phasage des conventions faisabilité et réalisation pour la rénovation de l'ancien presbytère et les nouvelles constructions (cf. Rapport annuel > Logements Tremplin – p.4).

**Compte-rendu du 25 avril 2019**

**Maison de village de Velaines**

Il est demandé de préciser que la CLDR se réserve la possibilité de revoir l'agencement des blocs internes (ex : sanitaires) en parallèle de l'instruction du permis d'urbanisme.

### ***Composition de la CLDR***

Les questions par rapport au faible taux de participation de la CLDR, la possibilité du ROI d'exclure des absents chroniques et des nouvelles candidatures sont posées.

Eric EVRARD explique que le bilan est généralement fait à l'occasion du rapport annuel, ce qui permet de revoir la composition en une seule fois et non au coup par coup, ce qui induirait des démarches administratives récurrentes.

Stéphanie GUÉRIN précise que les personnes candidates sont conviées aux réunions en tant qu'invitées jusqu'à ce qu'elles soient officiellement désignées comme membres par le Conseil communal ; cela leur permet de s'imprégner de la matière et de l'ambiance de la CLDR.

### ***GT Sentiers***

La tenue d'un GT sentier était mentionnée. Un calendrier est-il arrêté ? Axelle CHANTRY répond qu'aucune date n'a été fixée. Elle le sera prochainement (cf. Rapport annuel > Valorisation des venelles – p.5).

### **Compte-rendu du 23 mai 2019**

Pas de remarque.

## **Rapport annuel - Bilan 2019 & programmation à court terme**

Un membre regrette que la version du tableau jointe à l'invitation ne soit pas celle épurée et présentée en séance. Sa lecture fut en effet fastidieuse.

La FRW en prend note.

Il est demandé s'il n'y a pas de concurrence entre les fiches en terme d'obtention de subsides. Stéphanie GUÉRIN explique que les communes en « Développement rural » sont effectivement en compétition les unes avec les autres, le budget régional étant limité. En ce qui concerne les projets de Celles, cette « concurrence » relève du choix de la prochaine fiche à activer à l'occasion de la réunion consacrée au rapport annuel de l'opération.

Stéphanie GUÉRIN commente le tableau récapitulatif des projets encore en lice. Les membres réagissent au fur et à mesure.

### **Etat d'avancement des projets du PCDR**

#### ***Actions de valorisation du milieu agricole et des producteurs locaux***

Pas de remarque.

#### ***Opérations de développement urbain du cœur de Celles***

En fin de séance, l'état d'avancement du Plan NAQIA conditionnant ce projet a été demandé (cf. Divers – p.6).

#### ***Valorisation des entrées des villages | Charte et aménagements***

Il est demandé de débroussailler le pied des totems d'entrée de village. La Commune en prend note.

#### ***Création d'un micro-pôle de développement économique***

La Commune signale qu'IDETA a accepté de l'aider dans ce dossier.

La Commune retournera d'abord vers les indépendants concernés pour vérifier qu'ils sont prêts à payer pour bénéficier de ce site ; faute de quoi le projet ne sera pas réalisable.

Il est suggéré à la Commune que le cahier des charges pour l'étude d'incidence concernant la modification du Plan de secteur se limite au minimum obligatoire pour éviter des investigations non nécessaires et donc des surcoûts inutiles.

#### ***Rénovation et extension de la salle communale de Velaines en Maison de village***

La capacité annoncée de la salle (nombre de places) interpelle et semble peu réaliste. Stéphanie GUÉRIN indique que ce nombre est indicatif (sur base de norme par superficie). Eric EVRARD précise qu'il sera définitivement arrêté lorsque le service incendie se sera prononcé sur le projet.

La question de l'accès à la bibliothèque est posée. Pour les PMR, il se fera via l'accès vers la Maison de village ; à terme, il pourra se faire via la voie de desserte arrière. Pour les autres, un escalier est prévu du côté de la Rue du Parc.

#### ***Dynamisation des outils de communication***

Un membre s'inquiète que le nouveau logo ne remplace les armoiries. La Commune répond que ce ne sera pas le cas.

Stéphanie GUÉRIN signale que la page consacrée au développement rural du site web a été actualisée (NDRL : <http://www.celles.be/fr/operation-de-developpement-rural/a-la-une/index.htm>). Elle invite la CLDR à lui faire part des éventuelles remarques et adaptations suggérées.

#### ***Formation des mandataires en matière de gestion environnementale***

Les représentants communaux citent quelques exemples d'informations dispensées : coulées de boue, tiques, chenilles processionnaires, etc.

Plusieurs membres soulignent le caractère rédhibitoire du parc à conteneurs de Celles lié au comportement d'un gardien. La Commune relayera ce ressenti vers IPALLE.

#### ***Elaboration et mise en œuvre d'un Schéma de Structure Communal***

La Commune reconnaissant le bienfondé de ce schéma en rappelle le coût (60.000 à 80.000€). Son futur président signale que la nouvelle CCATM prévoit de lancer une réflexion sur un document poursuivant le même esprit : un schéma d'orientation interne à la commune, ne la figeant pas dans un carcan.

#### ***Opération " Village fleuri "***

La Commune rappelle qu'avant de lancer la démarche citoyenne, elle attendait d'avoir finalisé le reflourissement de ses espaces - ce qui est en voie d'achèvement.

Les membres relèvent la qualité du résultat et proposent de lancer dans la foulée un groupe de travail pour réfléchir aux modalités de l'opération.

Les membres souhaitant s'y investir seront invités à envoyer leurs coordonnées à l'agent relais Développement rural de la commune.

En parallèle, la question du choix des plantes et des fosses de plantation est posée dans la mesure où l'arrosage est nécessaire (perte de temps et gaspillage d'eau), que certaines plantations dépérissent ou que de la terre est éjectée des plantations lors des arrosages (fosses inadaptées).

### ***Création d'une crèche à Velaines***

Les représentants communaux signalent que selon les critères du SPW, le taux de couverture en terme d'accueil de la petite enfance est supérieur à la norme en vigueur et que ce taux sera encore accru suite à la l'installation d'une crèche privée.

Une expérience pilote de co-accueillantes est en cours à Frasnes-Lez-Anvaing. Ce type d'accueil pourrait être développé sur Celles si l'expérience de la commune voisine s'avèrerait concluante.

D'autres besoins liés à la petite enfance ne sont pas encore totalement couverts. La Commune prévoit d'investiguer pour diversifier les réponses en la matière.

### ***Actions de sauvegarde et de valorisation du patrimoine cellois***

Un membre signale la faible implication de la population pour la chose, comme en atteste l'absence de relève au sein de l'ASPEC.

### ***Restauration du pilori***

Il est signalé qu'une réplique a été sculptée il y a quelques années et est en dépôt chez un privé de l'entité.

Il est suggéré de l'installer dans l'espace public ; plusieurs implantations sont proposées, dont les abords de l'église récemment restaurée ou le cœur de Celles dans le cadre du futur projet. La pérennisation de l'original serait aussi à envisager ainsi que sa mise en valeur (panneau d'info, etc.).

La CLDR souhaite constituer un groupe de travail sur le sujet. Les membres souhaitant s'y investir seront invités à envoyer leurs coordonnées à l'agent relais Développement rural de la commune.

### ***Aménagement de la Place de Molenbaix***

La problématique du stationnement de poids lourds sur cette place est posée. Les représentants communaux expliquent qu'un marquage routier spécifique, complété de panneaux ad hoc, sera tracé pour enrayer le problème ; il fera l'objet d'un marché portant sur l'ensemble de l'entité.

Un participant relève que la démarche, pour être efficace, devra se prolonger de passage de la police (avertissements).

La Commune signale que le micro-pôle économique sera une alternative payante pour ce type de stationnement.

### ***Soutien administratif aux agriculteurs***

Axelle CHANTRY souhaiterait relancer des réunion d'information aux agriculteurs.

Un membre lui signale que les conférences permettant d'obtenir des points pour la phytolice sont désormais privilégiées par les agriculteurs.

### ***Mise à jour du jalonnement routier***

### ***Sécurisation des zones accidentogènes***

Ces deux projets feront l'objet d'un groupe de réflexion spécifique au sein de la CCATM, indique son futur président.

### ***Création de logements Tremplin***

La Commune fait état de la récente réunion tenue avec l'Administration régionale du développement rural qui a marqué son accord sur l'avant-projet de la 1<sup>ère</sup> phase (rénovation de l'ancien presbytère en quatre logements).

Stéphanie GUÉRIN rappelle le séquençage administratif :

- Convention-faisabilité pour la totalité des logements Tremplins (rénovation du presbytère en quatre logements, et construction de quatre nouveaux dans le fond de la parcelle) – obtenue en avril 2019 ;
- Désignation d'un auteur de projet pour les nouvelles constructions – procédure de marché de services soumise au Conseil communal ;
- Convention-réalisation pour chacune des phases.

Sur le plan de la mobilité douce, Axelle CHANTRY signale l'Administration régionale du développement rural a accepté d'inclure l'aménagement du tronçon manquant du sentier public reliant la Rue du Palais et la Rue de l'Enseignement.

#### ***Actions de promotion des indépendants et des commerces locaux***

Axelle CHANTRY signale qu'un petit marché hebdomadaire s'est réinstallé sur la Place Verte de Celles.

#### ***Actions de sensibilisation des usagers de la route***

Axelle CHANTRY signale que cette fiche projet est menée par le PCS ; plusieurs séances sur la question ont été proposées aux publics concernés.

#### ***Aménagement de petites infrastructures de plein air***

Yves WILLAERT signale qu'à la demande des habitants de la cité de Pottes, une aire de jeux sera installée sur fonds communal sur un terrain propriété des Heures claires qui a marqué son accord sur le projet.

#### ***Équipement didactique du site "Pont d'Helchin"***

Stéphanie GUÉRIN signale qu'un parcours pieds nus sera installé cet été à l'initiative d'une citoyenne, avec le concours du PCS et du Service Environnement.

#### ***Sensibilisation à l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et économiques***

La CCATM ne devant pas se prononcer sur les permis inhérents à ces structures, il est proposé que la Commune, via son Service Environnement, sensibilise les demandeurs. Il pourrait s'appuyer sur une brochure ancienne du SPW.

#### ***Valorisation des venelles | Aménagements et entretien***

La CLDR souhaite constituer un groupe de travail sur le sujet. Les membres souhaitant s'y investir seront invités à envoyer leurs coordonnées à l'agent relais Développement rural de la commune.

#### ***Mise en place de Plans de Déplacement Scolaire***

Un membre s'interroge sur l'intérêt de conserver cette fiche puisque sa mise en œuvre dépend des pouvoirs organisateurs, la CLDR n'a donc pas de prise. Stéphanie GUÉRIN répond que la Commune peut avoir un rôle de sensibilisation des pouvoirs organisateurs.

#### ***Valorisation de la crypte de Velaines et ses abords***

Un membre signale que les abords de la crypte sont jonchés de matériaux provenant des travaux de la Place de Velaines, déposés par la Commune sur ce terrain privé. Un autre élément nuisible à l'environnement de la crypte est un garage construit sans autorisation à proximité de la crypte. La restauration des abords constitue un prérequis à l'activation de ce projet. Il signale que la Famille de Lannoy n'est pas opposée au projet mais qu'avec le temps le nombre d'héritiers devant donner leur accord s'accroît, ce qui complexifie le projet.

La Commune s'engage à investiguer sur la problématique des abords.

#### ***Création de logements pour personnes âgées***

Le besoin est confirmé.

Stéphanie GUÉRIN rappelle que le CPAS a en projet la création d'un cantou et d'une structure d'hébergements de courts séjours pour seniors.

#### ***Création et valorisation d'itinéraires de liaisons inter-villages***

Un membre signale qu'historiquement ce type de liaison n'a pratiquement jamais existé sous forme de boucle de promenade. Tous les cheminements avaient pour but de rayonner vers les zones exploitées depuis le village.

#### ***Amélioration de la signalétique des hébergements***

Ce projet va de pair avec la promotion des points d'intérêt locaux et doit donc y être intégré.

### **Programmation à court terme**

#### ***Cœur de village de Celles***

Il s'agit du prochain projet pour lequel solliciter des subsides en « Développement rural ».

#### ***Autres projets potentiellement subsidiables en « Développement rural »***

La CLDR rejoint l'avis de la Commune quant à l'impact financier des projets déjà engagés et celui à venir, à savoir l'aménagement du cœur de Celles (2020). Il lui est donc difficile pour ces raisons de se prononcer sur les fiches projet à activer en 2021 et 2022.

L'aménagement des venelles pourrait être la future fiche à activer mais il faudra attendre les conclusions du GT y consacré (cf. supra – p.5).

### **Divers**

La CLDR souhaiterait connaître l'état d'avancement du projet NAQIA dans la mesure où ses résultats conditionneront l'aménagement du cœur de Celles.

Axelle CHANTRY propose qu'une information soit dispensée par la Province à l'occasion d'une prochaine CLDR, conjointe avec la CCATM.

Le Secrétariat,



Eric EVRARD, Stéphanie GUÉRIN  
Fondation rurale de Wallonie

La Présidente,



Axelle CHANTRY  
Échevine